

ministre lors de la première session extraordinaire consacrée par les Nations Unies au désarmement visant à freiner la " locomotive " technologique de la course aux armes nucléaires stratégiques. Les éléments d'une pareille stratégie de " suffocation " se résument comme suit : traité global d'interdiction des essais nucléaires, interdiction des essais en vol de tous les secteurs stratégiques nouveaux, interdiction de fabriquer des matières fissibles à des fins nucléaires militaires et accord de limitation puis de réduction progressive des dépenses militaires consacrées à des systèmes nouveaux d'armes nucléaires stratégiques. Tous ces thèmes n'étaient pas nouveaux dans la discussion du contrôle des armements. Ce qui était nouveau, c'était l'idée de les associer pour empêcher la prolifération des armes nucléaires tant dans les États déjà pourvus d'armes nucléaires que dans ceux qui ne le sont pas encore.

Trois ans plus tard, cette notion de stratégie de la " suffocation " reste valable. Le Gouvernement ne laisse passer aucune occasion de réaffirmer l'importance qu'il attache à la poursuite des démarches relatives aux pourparlers sur la limitation des armes stratégiques et à la réalisation d'un accord global à caractère contrôlable portant sur l'interdiction des essais nucléaires. C'est en s'assignant ces priorités, et en participant à la rédaction d'une convention d'interdiction des armes chimiques ainsi qu'en recherchant un régime efficace de non-prolifération, que le Canada va se préparer à participer à la deuxième session extraordinaire des Nations Unies qui sera consacrée l'an prochain au désarmement, session dans laquelle le Canada entend jouer un rôle actif.

Comme le Premier ministre l'a déjà dit, nous devons trouver, au cours des années 80, de nouveaux moyens d'atténuer la tension et les dangers de guerre en adoptant de nouvelles méthodes de consultation et de nouveaux moyens de résoudre les crises, y compris celles qui surviennent au niveau régional. Au cours des années 70, le Canada a contribué pour une part importante au maintien de la paix et à la recherche de la stabilité internationale. Nous espérons que grâce aux nombreux mécanismes multilatéraux instaurés au cours des années 70, nous pourrons mettre au point ces nouvelles façons d'aborder les questions touchant la sécurité. Il est particulièrement important de se rappeler que l'instabilité qui existe actuellement dans le monde et qui s'accroîtra vraisemblablement au cours des années 80, est d'un caractère différent, et plus imprévisible, car elle provient dans une certaine mesure de l'interdépendance de plus en plus grande entre les pays industrialisés et ceux du Tiers-Monde.

La paix et la sécurité du Canada sont donc de plus en plus reliées aux tensions et aux crises régionales qui se limitent rarement à une seule région, mais qui ont de plus en plus tendance à s'étendre. Elles ont des répercussions de toutes sortes qui ont une incidence multidimensionnelle sur des régions éloignées de leur point d'origine. Une crise régionale de nature militaire et politique peut avoir des conséquences économiques de l'autre côté du globe, comme en témoignent les répercussions économiques sur l'Occident des guerres entre les pays arabes et Israël et entre l'Iran et l'Iraq. D'autre part, les répercussions d'une crise économique dans une région peuvent déclencher une crise militaire ou politique ailleurs.

Une interdépendance accrue signifie que le Canada ne peut s'isoler des crises qui sévissent ailleurs dans le monde. Certaines régions instables nous inquiètent tout

Les régions
instables